



Département du Rhône

Mairie de Chaponost

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 22 FEVRIER 2023

L'An deux mille vingt-trois le 22 FEVRIER à 19 h 30 le conseil municipal de Chaponost, légalement convoqué le 16 FEVRIER deux mille vingt-trois, s'est réuni en séance publique ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Damien COMBET, maire.

Étaient présents : Monsieur Jean-François PERRAUD, Madame Patricia GRANGE, Monsieur Gregory NOWAK, Madame Claire REBOUL, Monsieur Dominique CHARVOLIN, Monsieur Eric ADAM, Madame Audrey PLATARET, Monsieur Marc LEONARD, Monsieur Cédric LAURENT, Madame Martine MORELLON, Monsieur Jérôme CROZET, Madame Mégane HERNANDEZ, Monsieur Fabrice DUPLAN, Monsieur Alexandre MARTIN, Madame Monia BEN SLAMA, Madame Sandrine GENIN, Monsieur Frédéric GIORGIO, Madame Anaïs VIDAL, Madame Françoise DUMAS, Monsieur Laurent JANUEL, Monsieur Daniel SERANT, Madame Anne ARNOUX, Monsieur Roland WILPUTTE.

Absents représentés : Madame Clémence DUCASTEL (a donné procuration à Monsieur le maire), Monsieur Didier DUPIED (a donné procuration à Madame Françoise DUMAS), Monsieur Thomas SAUVAGE (a donné procuration à Madame Anaïs VIDAL), Madame Céline VEDRENE (a donné procuration à Madame Martine MORELLON).

Absente non représentée : Madame Catherine POINSON.

Secrétaire de séance : Madame Sandrine GENIN est désignée secrétaire de séance.

Rapport n° 23/05 – AFFAIRES GENERALES

Rapporteur : Monsieur Dominique CHARVOLIN

**SEISMES EN TURQUIE ET SYRIE - CONTRIBUTION DE LA
COMMUNE AU FONDS D'ACTION EXTERIEUR DES
COLLECTIVITES TERRITORIALES (FACECO) « TURQUIE-SYRIE »**

Publié le : 23 février 2023

Transmis en Préfecture le : 23 février 2023

Exécutoire le : 23 février 2023

**Le maire,
Damien COMBET**

Exposé des motifs :

Lundi 6 février 2023, un tremblement de terre a frappé le sud-est de la Turquie près de la ville de Gaziantep, ainsi que le nord de la Syrie.

Le nombre de morts était estimé à près de 40 000 le mercredi 15 février, ce bilan s'aggravant de jours en jours en raison du nombre d'immeubles et de maisons effondrés et des conditions météorologiques qui ralentissent les secours.

Les réseaux d'eau et d'électricité sont détruits et selon l'ONU 23 millions de personnes seraient exposées à des risques majeurs de mourir de faim, de froid ou de maladie.

Face à cette tragédie humaine, l'Association des Maires de France a lancé un appel à la mobilisation des communes et intercommunalités de France afin de venir en aide aux populations turques et syriennes touchées par les séismes et a relayé l'ouverture d'un fonds de concours FACECO « Turquie-Syrie ».

Créé en 2013 pour sécuriser et centraliser les dons que les collectivités peuvent souhaiter faire aux pays victimes de catastrophes ou de conflits, le FACECO (Fonds d'action extérieur des collectivités territoriales) est géré par le centre de crise et de soutien du Ministère de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE).

La gestion des fonds récoltés est confiée à des agents de l'Etat, experts dans l'aide humanitaire d'urgence qui œuvrent en lien étroit avec les organisations internationales et les ONG.

Le MEAE garantit également la traçabilité des fonds versés et tient les collectivités informées des actions menées.

Délibération :

Le conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité :

- **Approuve** le versement d'une aide de 1 500 € par la commune de Chaponost au Fonds d'action extérieur des collectivités territoriales (FACECO) « Turquie-Syrie » ouvert en vue de porter secours aux populations turques et syriennes touchées par les séismes survenus le 6 février 2023.

VOTANTS	28
ABSTENTION	0
CONTRE	0
POUR	28

Pour extrait conforme,
Le maire,
Damien COMBET



La secrétaire,
Sandrine GENIN

